

Carpe Diem en Toscane

Découverte culturelle et art de vivre en Toscane avec les visites de Sienne, San Gimignano et Arezzo

Séjour 5 jours

Toscane, un nom évocateur, synonyme de douceur de vivre et de réalisations artistiques de génie, nourries d'humanisme. La campagne participe de ce charme inépuisable, dont le doux relief de collines souligne, par contraste, l'austère majesté des châteaux et autres demeures fortifiées qui la jalonnent. C'est à l'hôtel villa San Lucchese 4*, conjuguant confort et sérénité, que vous séjournerez au cœur de la campagne toscane. Vous goûterez ainsi aux saveurs de l'histoire de l'Italie qui a vu naître les tours de San Gimignano, la piazza du Campo de Sienne et les églises d'Arezzo.

Le programme de ce voyage vous propose l'accompagnement d'un conférencier hédoniste et un **rythme étudié, alternant visites culturelles et temps libres.**

Quelques points forts :

- la **visite d'une "contrada"** à Sienne ;
- la visite du pittoresque village de **San Gimignano** inscrit au patrimoine mondial de l'**UNESCO** ;
- un dîner sous la forme d'une dégustation de produits régionaux ;
- quatre nuits dans **un hôtel 4* situé au cœur des collines du Chianti et doté d'un jardin à l'italienne et d'une piscine** ;
- deux après-midis dédiés au temps libre ;
- un **petit groupe de 8 à 16 participants.**

Journée 1

Vol Paris / Florence, Arezzo, route pour Sienne

Vol régulier Paris / Florence.

(Environ 155 km - transferts en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Dès notre arrivée à Florence, nous gagnerons **Arezzo**, magnifique ville d'art possédant l'une des plus importantes églises romanes de Toscane : **Santa Maria della Pieve** et une grand place, la **piazza del Campo**, qui compte parmi les plus belles d'Italie.

Déjeuner libre en cours de visite.

L'après-midi, nous visiterons l'**église San Francesco**, où nous admirerons les fresques de *La Légende de la Vraie Croix*, chef-d'œuvre commencé par Piero Della Francesca après 1452. Puis dans la **cathédrale**, nous verrons son émouvante *Sainte Marie-Madeleine*.

Route pour Poggibonsi, à proximité de Sienne.

Installation à l'hôtel et cocktail de bienvenue.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 2

San Gimignano

(Environ 150 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

La matinée sera consacrée à la visite de **San Gimignano**, petit village demeurant l'un des rares sites médiévaux à avoir conservé ce hérissément de tours fortes des XIIe et XIIIe siècles. Nous y visiterons la **collégiale** où nous découvrirons la grande imagerie du Moyen Age à travers les cycles de la Genèse et du Jugement dernier, et également de l'art nouveau de la Renaissance, dans la **chapelle Santa Fina** peinte par le florentin Ghirlandaio. Dans l'**église Saint Augustin**, nous admirerons le cycle de fresques de Benozzo Gozzoli.

Déjeuner libre.

Retour à l'hôtel en début d'après-midi.

Temps libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Sienna, la Toscane éternelle

(Environ 60 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Cette journée sera consacrée à la visite de **Sienna** la Gibeline, dont l'histoire révèle un caractère distinct parmi toutes les villes de Toscane. Qu'ils soient religieux ou publics, les monuments de Sienna sont autant de symboles propres à exalter la liberté et la richesse de la cité. Le charme de la ville est également à découvrir au gré de ses places, ruelles, palais... Nous visiterons d'abord son ensemble religieux : le **baptistère**, dont les fonts sont un chef-d'œuvre de la Renaissance, la **cathédrale** avec son remarquable pavement, la **Libreria Piccolomini**, à l'intérieur de la cathédrale, merveilleuse salle à la gloire du pape Pie II. Puis nous poursuivrons notre visite au **musée de l'œuvre** qui présente la *Maesta* de Duccio Boninsegna et plusieurs œuvres de Pietro Lorenzetti, Jacopo della Quercia, Donatello et Giovanni Pisano.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous verrons la **piazza del Campo**, célèbre aujourd'hui encore pour être le théâtre des grandes fêtes annuelles du Palio. Le **palazzo Pubblico** est le lieu dans lequel Ambrogio nous décrit « le bon et le mauvais gouvernement » et le choix décisif de Sienna pour le parti de l'empereur.

Nous visiterons enfin une "**contrada**" (sous réserve d'autorisation), quartier typique de Sienna.

Dîner sous forme de dégustation de produits régionaux et nuit à l'hôtel.

Journée 4

Sienna

(Environ 60 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous découvrirons l'hôpital **Santa Maria della Scala**, l'un des plus anciens hôpitaux d'Europe et l'un des plus influents d'Italie. Fondé au IXe siècle pour y accueillir pèlerins et malades, il acquit une grande richesse patrimoniale et artistique, comme en témoigne aujourd'hui la **vieille Sacristie** destinée à recevoir les reliques de Constantinople ou encore la **salle des Pèlerins** recouverte d'un cycle de fresques remarquablement réalisées au XVe siècle par les artistes siennois Domenico di Bartolo, Lorenzo Vecchietta et Priamo della Quercia.

Déjeuner libre.

Retour à l'hôtel.

Temps libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 5

Fiesole, Florence puis retour à Paris

(Environ 110 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

La matinée sera consacrée à **Fiesole**, d'où nous aurons un point de vue exceptionnel sur la vallée de l'Arno. Ce village aux origines étrusques et romaines conserve quelques beaux vestiges. En parcourant le **parc archéologique**, nous découvrirons notamment un théâtre romain du Ier siècle avant J.-C.

Déjeuner libre.

Puis, transfert à l'aéroport de Florence et vol régulier pour Paris.

Le programme de visite des premier et dernier jours est soumis à modification suivant les horaires d'arrivée et de départ des vols.

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Dates de départ

Départ

03/05/2022
20/09/2022

Retour

07/05/2022
24/09/2022

conférencier

Giuseppe Paliotta
Michèle Laurent

Départ du 3 mai 2022 au 7 mai 2022 (5 jours, 4 nuits, départ garanti)

Petit groupe de 8 à 16 participants.

Conférencier

Giuseppe Paliotta. Diplômé d'histoire de l'université de Florence.

Tarifs	
En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	1 590,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	1 590,00 € / personne
En chambre Double Usage Single	supplément +220,00 € / personne

Taxes aériennes au 18 mai 2021, comprises dans le prix : 52,00 € dont 52,00 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 16 personnes**. Entre 8 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **75,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

Vols sur compagnie régulière Air France

Départ	Arrivée	Vols
Paris - Charles de Gaulle CDG 03/05/2022 - 10:05	Florence FLR 03/05/2022 - 11:50	AF1366
Florence FLR 07/05/2022 - 18:10	Paris - Charles de Gaulle CDG 07/05/2022 - 20:00	AF1667

Compagnies aériennes alternatives : Vueling, Lufthansa

Départ du 20 septembre 2022 au 24 septembre 2022 (5 jours, 4 nuits)

Petit groupe de 8 à 16 participants.

Conférencier

Michèle Laurent. Titulaire d'un DEA de droit (histoire du droit), et d'une maîtrise d'histoire.

Tarifs	
En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	1 590,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	1 590,00 € / personne
En chambre Double Usage Single	supplément +220,00 € / personne

Taxes aériennes au 1 octobre 2021, comprises dans le prix : 52,00 € dont 52,00 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 16 personnes**. Entre 8 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **75,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

OFFRE PRIMO Pour toute inscription **avant le 23/04/2022**, bénéficiez d'une réduction de **50,00 € par personne**.

Vols sur compagnie régulière Air France

Départ	Arrivée	Vols
Paris - Charles de Gaulle CDG 20/09/2022 - 10:05	Florence FLR 20/09/2022 - 11:50	AF1366
Florence FLR 24/09/2022 - 18:10	Paris - Charles de Gaulle CDG 24/09/2022 - 20:00	AF1667

Compagnies aériennes alternatives : Vueling, Lufthansa, Swiss International Airlines

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Ces prix comprennent :

- les vols réguliers ;
- les taxes d'aéroport ;
- l'hébergement avec petits-déjeuners à l'hôtel ;
- trois dîners à l'hôtel, hors boissons ;
- un dîner sous forme de dégustation de produits régionaux, boissons incluses ;
- un cocktail de bienvenue ;
- les transferts en autocar privé de l'aéroport à l'hôtel et retour, et pour les excursions, suivant le programme ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes ;
- les entrées dans les sites mentionnés au programme ;
- la taxe de séjour obligatoire ;
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier ;
- l'assistance rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- les déjeuners ;
- les boissons ;
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs ;
- le port des bagages ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour.

Temps libres

Les activités suggérées ne sont pas incluses dans votre forfait sauf mention contraire. Il vous revient de les réserver sur place auprès de l'hôtelier si les services sont fournis par ses soins (SPA, massage, activités sportives, etc...) ou auprès des prestataires locaux pour les activités extérieures (musées, etc...). Votre conférencier pourra vous assister dans vos démarches dans la mesure de ses possibilités.

Certaines activités peuvent être réservées avant votre départ sur les sites internet proposant ces activités, néanmoins nous vous recommandons d'attendre la garantie du départ pour effectuer vos réservations.

Intermèdes décline toute responsabilité en cas de non disponibilité, de mauvaise exécution des services ou en cas d'accident.

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Poggibonsi - **Villa San Lucchese 4★**

Dans cette élégante villa du XVI^e siècle située au cœur des collines du chianti, vous pourrez profiter d'un moment de détente dans le jardin à l'italienne ou au bord de la piscine.

<http://www.villasanlucchese.com/>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

L'hébergement est prévu en chambres de **catégorie supérieure**.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;

- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Italie

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;
- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

Change : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

Electricité : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

Horaires d'ouverture : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Pourboires : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

Taxe de séjour : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

Téléphone : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

Tenue vestimentaire : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Info Covid

Une stratégie de réouverture des frontières a été mise en place par le gouvernement français sur la base des indicateurs sanitaires de chaque pays. Il en ressort une classification des pays (vert-orange-rouge) et, pour chacune de ces couleurs, les conditions de sortie du territoire français selon le statut du voyageur (vacciné/non vacciné/guéri)

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>.

Outre cette classification, chaque pays détermine ses propres conditions d'entrée en fonction du lieu de provenance du voyageur et de son lieu de résidence dans les semaines précédant le voyage.

Il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri ; pays de départ et pays de résidence). Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/italie/#>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>.

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays de destination et/ou rentrer sur le territoire français, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les sessions de prélèvements au cours du voyage. Le montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge, il est à noter toutefois que certains tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>.

Un certificat COVID européen (pass sanitaire) est désormais obligatoire pour accéder aux lieux fermés sur l'ensemble du territoire italien : musées, restaurants, bars. Plus d'informations sur le pass sanitaire européen sur

https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/coronavirus-response/safe-covid-19-vaccines-europeans/eu-digital-covid-certificate_fr.

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Etrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

Guides

- Florence et Sienne, Les Guides Bleus évasion, Hachette.
- Toscane et Ombrie, Les Guides Bleus évasion, Hachette.
- Florence et la Toscane, Guides voir, Hachette Tourisme.

Art, Histoire

- G. ANDRES, A.-R. TURNER, J. HUNISAK, L'Art de Florence, Abbeville, 2000.
- M. BIETTI, F. FIORELLI MALESCI, A. PAOLUCCI, L'Art des églises de Florence, Hazan, 2003.
- F. ANTAL, Florence et ses peintres, G. Monfort, 1991.
- G.-A. BRUCKER, Florence six siècles de splendeur et de gloire, éditions de la Martinière, 1999.
- A. CHASTEL, L'art italien, Flammarion, 1989.
- J. LUCAS-DUBRETON, La vie quotidienne à Florence au temps des Médicis, éditions Farnot, 1978.
- A. TENENTI, Florence à l'époque des Médicis, Flammarion, 1968.
- R. STOPANI, N. VAILLANT, Toscane romane, Zodiaque, 1991
- M. SALMI, E. BILLE-DE MOT, Eglises romanes de Toscane, Revue des Deux Mondes, 1961.
- T. NICOLINI, E. BUNGENER, M.-Ch. GAMBERINI, Au cœur de l'Italie : cités de Toscane, Latium, Ombrie, Marches, Nathan, 1987.
- R. GRIECO, Lucques, ville d'art, Italcards, Bologne.
- A. CHASTEL, Renaissance italienne, Gallimard, 1999.
- R. BARZANTI, Sienne, Arthaud, 1980.

Éditions Faton

- **L'Estampille/L'Objet d'Art n°425** - Piero Della Francesca en Toscane

Intermèdes et les Éditions Faton, l'éditeur d'*Archéologia*, des *Dossiers d'Archéologie*, et des *Dossiers de l'Art* notamment, sont partenaires. Pour vous procurer les numéros qui vous intéressent, consultez le site des Editions Faton www.faton.fr ou contactez le 03 80 40 41 00.